

Faible taux de participation à la grève des enseignants du secondaire

Le taux de participation à la grève à laquelle a appelé, mercredi, 27 Oct. 2010, le syndicat de l'enseignement secondaire n'a pas dépassé 18,34 pc, affirment des sources du ministère de l'Education.

La plupart des enseignants ont assuré leurs cours de façon ordinaire et aucune perturbation n'a été enregistrée dans le déroulement de la vie scolaire dans les lycées, ni dans les collèges.

Le ministère loue l'esprit patriotique dont ont fait preuve les éducateurs et leur engagement à l'accomplissement de leur devoir éducatif envers les jeunes générations qui constituent l'avenir du pays.

Le ministère souligne le souci de mettre en œuvre les recommandations du chef de l'Etat en vue d'assurer le bien-être des éducateurs en reconnaissance de leur noble mission et en garantie de la qualité du système éducatif pour qu'il soit l'un des vecteurs du développement durable.

Il exprime, par ailleurs, son étonnement de la position du syndicat de l'enseignement secondaire et s'interroge sur les motifs de cette grève, au moment où le dialogue se poursuit et où les canaux de concertation et de communication sur les diverses questions professionnelles et sociales demeurent établis.